



GUIDE DU RECYCLAGE

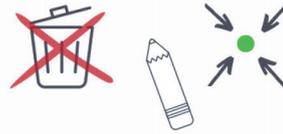
N° 05 - 2024



MOL NACH EMOL

Les centres de ressources du STEP reçoivent chaque année plus de 6.300 tonnes de matériaux dont une petite partie est encore en très bon état. C'est la raison pour laquelle le STEP s'engage désormais de plus en plus dans le réemploi. En 2023, 58 tonnes d'objets ont trouvé ainsi une seconde vie auxquelles s'ajoutent plus de 150 tonnes de vêtements et chaussures usagés dont une majorité sera réutilisée.

Le projet « Mol nach emol », initié à l'origine par Ëmweltberodung Lëtzebuerg asbl, Atelier Kräizbiereg, SuperDrecksKëscht et le syndicat SIVÉC, s'inscrit dans cette philosophie pour laquelle le STEP, ensemble avec ses communes membres, s'engagent. Concrètement il s'agit de collecter du matériel scolaire (peintures, crayons, cahiers, ciseaux, règles, etc.) sur différents points de collecte et de les acheminer vers une préparation à la réutilisation qui sera faite chez Atelier Kräizbiereg à Dudelange avant de les redistribuer. Les points de collecte seront aux centres de ressources du STEP et dans les maisons communales de nos communes membres. Vos enfants peuvent retrouver aussi des caisses de collecte dans certaines écoles et/ou maisons relais de façon permanente ou temporaire.



1) NE PAS JETER LE MATÉRIEL SCOLAIRE, MAIS LE DÉPOSER DANS L'UN DE NOS POINTS DE COLLECTE.

2) NOUS TRIONS ET EMBALLONS LES MATÉRIAUX COLLECTÉS.

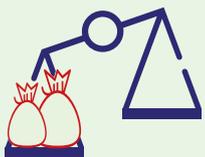


3) FOURNITURE GRATUITE DE MATÉRIEL SCOLAIRE SELON LES BESOINS.

COMPRENDRE ET INTÉGRER CONCRÈTEMENT L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE...



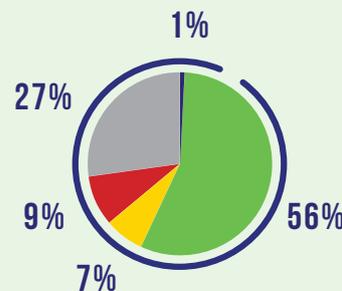
BILAN 2024 - CENTRES DE RESSOURCES



6.340 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES
97 CATÉGORIES DE TRI
105.064 ENTRÉES AUX PARCS
58 TONNES D'OBJET SECONDE MAIN



299,3 KG
EN MOYENNE
PAR MÉNAGE



1% RÉEMPLOI
56% RECYCLAGE
7% VALORISATION
9% INCINÉRATION DES DÉCHETS ENCOMBRANTS
27% MISE EN DÉCHARGE DES DÉCHETS INERTES

REDUCE – REUSE – RECYCLE

Dans la hiérarchie de la gestion des déchets, la prévention des déchets (**REDUCE**) est la première priorité. Consommer intelligemment et de façon responsable en évitant de futurs déchets et en économisant ainsi des matières premières, de l'énergie et des gaz à effet de serre. La prévention de déchets est à préférer au réemploi (**REUSE**) et au recyclage (**RECYCLE**). Ainsi vous allez économiser des taxes liées aux vidanges de votre poubelle noire, ce que vous remarquerez dans votre porte-monnaie. Voici quelques conseils :



RÉDUIRE LES DÉCHETS D'EMBALLAGES

Ceci est possible en évitant des **produits inutilement (sur-)emballés** à l'achat et en évitant les **sacs plastiques**. Les meilleures alternatives sont les **sacs en tissus** ou l'**éco-sac** et le **Superbag®** de Valorlux, qui se réutilisent un grand nombre de fois. Economisez des déchets et du CO₂ en préférant les commerces de proximité aux commandes en ligne.



GASPILLER MOINS D'ALIMENTS

Lors de l'achat de produits alimentaires, il est important de ne couvrir que ses **besoins réels** et ceci en particulier pour les produits frais et ceux qui ont une durée de vie courte et qui périssent rapidement. Le site antigaspi.lu du ministère de l'Agriculture conseille de respecter huit règles d'or pour réduire le gaspillage alimentaire. Il s'agit de conseils pratiques p.ex. pour éviter d'interrompre la chaîne du froid, pour ranger le réfrigérateur de la bonne façon, pour stocker les aliments correctement ou pour utiliser les restes de façon créative.



UTILISER DES EMBALLAGES RÉUTILISABLES

Des **bouteilles en verre réutilisables** des dizaines de fois sont significativement plus écologiques que les bouteilles jetables. Sur le site ecobox.lu d'autres systèmes d'emballages réutilisables sont listés. **L'ECOBX**, par exemple, est utilisée pour ramener les restes de vos repas du restaurant, de la cantine ou de vos plats à emporter sans gaspiller des emballages inutilement.



ACQUÉRIR DES PRODUITS DURABLES ET RÉPARABLES

L'achat de produits durables et réparables aide à réduire les déchets et économise ainsi les coûts à long terme, quitte à payer un prix d'achat plus élevé. Oekotopten.lu est un guide en ligne adapté au marché luxembourgeois concernant l'efficacité énergétique, la consommation des ressources et la réparabilité des produits. Il inclut aussi un guide de réparation. Sur le site Repairandshare.lu, vous trouverez les adresses des entreprises qui proposent un service de réparation ou de location de certains types de produits.



EAU DU ROBINET AU LIEU D'EAU MINÉRALE

Il y a de nombreux arguments favorables pour boire l'eau du robinet. Celle-ci est soumise à des contrôles de qualité constants, disponible en permanence, savoureuse, ne nécessite pas de longs trajets et est beaucoup moins chère que l'eau en bouteille. De cette façon, moins de déchets sont produits et plus d'argent est économisé.



CONSOMMER DE FAÇON DURABLE

Le label **SHOP GREEN** (anciennement Clever akafen) évalue positivement la prévention des emballages et, le cas échéant, leur recyclabilité. Les critères incluent également qu'aucun ou peu de produits dangereux soient utilisés, que le produit soit durable et qu'il puisse être recyclé si possible, ou au moins valorisé énergétiquement en fin de vie. Plus d'informations sur shop-green.lu.



REDUCE, REUSE AND RECYCLE

Les objets usagés dont vous souhaitez vous débarrasser peuvent être donnés, revendus ou alors apportés aux centres de ressources du STEP. Le STEP contribue à plusieurs projets dans le domaine du réemploi. Si le réemploi n'est pas possible, le recyclage est la meilleure solution. Les déchets recyclables peuvent être remis de façon séparée aux centres de ressources du STEP ou via les collectes porte-à-porte organisées par la commune.

CENTRES DE RESSOURCES

Horaires pour usagers particuliers

🕒 Mardi – Vendredi : **10:00 hrs – 18:00 hrs**
Samedi : **8:00 hrs – 16:00 hrs**
Dimanche, Lundi et jours fériés : **les parcs sont fermés**

📍 Le dernier accès est donné 10 minutes avant la fermeture !

Parc Dudelange / Bettembourg

📍 299, rte de Luxembourg
L-3515 Dudelange
☎️ **+352 52 28 34**
✉️ recyclage@step.lu

Parc Tétange /Rumelange

📍 89, rue de la Fontaine
L-3768 Tétange
☎️ **+352 56 03 65**
🌐 www.step.lu